

Tipaza, le 03/06/2025

REF: AT/DO- TIP/SD-TECH / 400 /2025

A

Monsieur

Le Responsable de l'Entreprise

LARBI AISSA AZEDDINE

OBJET / : Mise en demeure

Entreprise : LARBI AISSA AZEDDINE

Adresse : Cité 195 logts Zone rurale, Gp341 section 01 Khemisti – wilaya Tipaza

Suite à votre absence injustifiée et répétitive pour l'exécution des travaux construction lignes d'abonnés FTTH et cuivre, sous l'ODS n°130/2023 , n°181/2024,n°171/2023 de ce fait je vous informe que vous êtes mis en demeure.

A cet effet, je vous prie de vous rapprocher au niveau du CMP dans un délai n'excédant pas huit (08) jours à partir de cette présente note, afin de démarrer les travaux, sinon je me verrais dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur.



- 4 JUIN 2025

M. ZEROUAL El Walid  
Directeur Opérationnel des  
Télécommunications de Tipasa